

Ma Haie pour les abeilles

Plantation de haies

Abris pour la faune

Bandes fleuries

Mares

Formations

Jusqu'à 80% de subventions



sommaire

La Trame Verte et Bleue, c'est quoi ?	4
La Trame Verte et Bleue et l'aménagement du territoire	5
Les haies	6
Zoom sur les pollinisateurs	8
Notre plan d'action en Argonne Ardennaise	12
Que mettre dans ma haie ?	14
Le bon de commande	15
Je prépare ma commande	20
Catalogue des plants : les haies	22
Catalogue des plants : les arbres de haut-jet	24
Catalogue des plants : les petits fruitiers	26
Catalogue des plants : les fruitiers	27
Catalogue des abris pour la faune	30
Le mémo	31





Le mot du Président

« Un cadre de vie agréable est aussi indispensable que le développement de l'emploi et de services pour le maintien de la population et l'attractivité touristique. »

L'opération **Ma Haie pour les abeilles**, programmée de 2023 à 2025, vise à poursuivre la dynamique engagée avec les opérations « Chouettes Vergers d'Argonne Ardennaise » (2012-2014) et « Ma Haie pour les hérissons » (2019-2021), pour lesquelles vous avez été nombreux à vous mobiliser.

Cette opération s'inscrit dans un projet multi-partenarial de restauration de la Trame Verte et Bleue sur tout le territoire de l'Argonne Ardennaise, avec au programme la plantation de haies et de fruitiers, l'installation d'abris pour la faune sauvage, la création de bandes fleuries et de mares, la restauration de ruisseaux, des animations et formations.

L'objectif est d'agir concrètement sur notre environnement en l'enrichissant, mais aussi de faire connaître les enjeux qui lui sont liés et de sensibiliser tout un chacun à ces questions.

Préserver la biodiversité

Naturellement, les haies, vergers, prairies, rivières, mares et autres zones humides offrent le gîte et le couvert à une multitude d'espèces sauvages et doivent être (re)connectés pour jouer pleinement leur rôle dans la préservation de la biodiversité, dont les insectes pollinisateurs.

Aménager notre territoire et s'adapter au changement climatique

Dans un contexte de bouleversements climatiques et économiques, ces éléments du paysage, qui participent à l'identité culturelle de notre terroir, vont aussi avoir un rôle de plus en plus déterminant pour le maintien de nos activités : protection contre le vent, la chaleur, le ruissellement et l'érosion des sols, infiltration et régulation du cycle de l'eau, réservoir d'auxiliaires pour les cultures, source d'énergie et de matériau durables, ressource alimentaire locale, puits de carbone...

Tous concernés, tous impliqués !

Préserver la planète devient une priorité absolue. Cette opération vous offre l'opportunité d'agir à votre échelle, en bénéficiant de conseils techniques et d'aides financières pour la plantation d'arbres et arbustes, l'aménagement d'abris pour la faune, de mares ou de prairies fleuries.

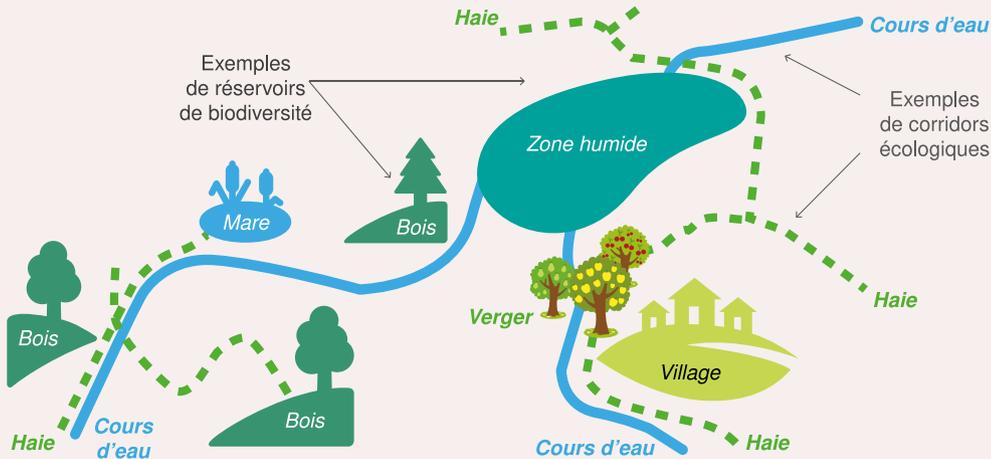
Alors, à vous de jouer !

Benoit SINGLIT,

Président de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

La Trame Verte et Bleue, c'est quoi ?

La Trame Verte et Bleue d'un territoire est le réseau constitué par les **réservoirs de biodiversité** et les **corridors écologiques terrestres** (vert) et **aquatiques** (bleu).



Réservoirs de biodiversité

=

Habitats naturels, espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée



Corridors écologiques

=

Couloirs de déplacement, connexions entre les réservoirs.

La fonctionnalité de la Trame Verte et Bleue repose sur le bon état de ces composants et dépend notamment de la diversité et de la structure des milieux naturels.

Il existe aussi une « **trame noire** » composée de l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes. Les aménagements humains (constructions, routes, éclairages, etc.) fragmentent toutes ces trames et peuvent impacter de façon importante le cycle de vie des espèces sauvages.



La Trame Verte et Bleue et l'aménagement du territoire

La Trame Verte et Bleue (TVB) désigne aussi les politiques d'aménagement et de développement mises en place aux échelons nationaux, régionaux et territoriaux.

Ainsi, la Région Grand Est s'engage, avec les acteurs régionaux, au travers des objectifs définis dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (**SRADDET**), pour préserver la Trame Verte et Bleue du Grand Est.

La Communauté de Communes agit elle aussi, en déclinant ces engagements dans la planification de ses actions et notamment dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (en cours d'élaboration) qui prend en compte ces différentes trames pour établir le projet global d'aménagement du territoire dans les différents zonages.

Et plus concrètement, grâce à votre mobilisation dans le cadre d'opérations telles que « Chouettes Vergers » ou « Ma Haie pour les hérissons », la Communauté de Communes a contribué à restaurer la Trame Verte de l'Argonne Ardennaise.

Chouettes Vergers d'Argonne Ardennaise

L'opération Chouettes Vergers
(2012-2014) c'est...



Plus de 2 200 fruitiers de variétés
locales plantés



255 arbres anciens taillés / rénovés



90 nichoirs et gîtes installés



L'opération Ma Haie pour les hérissons
(2019-2021) c'est...



Environ 19 000 plants de haies
(soit 19 km)



5 200 petits fruitiers et 1 600 fruitiers plantés



+ de 300 abris pour la faune installés

Les haies

Ces alignements d'arbres, arbustes, arbrisseaux et/ou autres plantes, qui poussent librement ou sont entretenus pour constituer une clôture, délimiter une parcelle ou créer une protection contre les intempéries sont les pièces maîtresses de nos territoires.



Elles sont bénéfiques pour les cultures et l'environnement :



- Elles protègent du vent, conservent la fraîcheur en été et limitent les gelées en hiver
- En bord de cours d'eau, elles stabilisent les berges, filtrent les polluants et ralentissent le courant pendant les périodes de hautes eaux
- En milieu agricole, elles diminuent l'érosion des sols due à la pluie et au vent
- Elles accueillent la faune auxiliaire des cultures, alliée dans la lutte contre les ravageurs
- Elles stockent du carbone dans les arbres et dans le sol



Elles sont essentielles à la biodiversité :

- Elles permettent à la faune sauvage de se déplacer en sécurité
- Elles constituent des habitats, des sites de reproduction et des aires de repos
- Elles sont un garde-manger : les animaux y trouvent pollen, nectar, fruits, graines, insectes...
- Elles contribuent à la sauvegarde des espèces végétales locales



Elles sont utiles dans notre quotidien et sources de productions :

- Elles délimitent les espaces / parcelles
- Elles fournissent du bois pour se chauffer, faire des piquets, des perches
- Elles peuvent aussi fournir du fourrage pour le bétail ou du paillage (bois raméal fragmenté)
- Certains arbustes présents dans les haies peuvent produire de la sève, des feuilles, des fleurs et des fruits qui seront utilisés en infusions, transformés en boissons aromatisées, confitures



©Action-Drones

Elles enrichissent le cadre de vie :

- Elles sont essentielles pour conserver l'identité de nos terroirs, la diversité des paysages ruraux, supports d'un tourisme « vert » et d'activités de plein air, la sauvegarde des savoir-faire traditionnels, pratiques, métiers, outils...
- Elles contribuent aussi à améliorer le cadre de vie, valoriser les itinéraires de promenade et les sites de loisirs, mettre en valeur le patrimoine bâti, embellir les espaces publics et les espaces verts, ou encore insérer dans le paysage les constructions récentes

Un constat alarmant

En France depuis 1945

Près de 70 % du linéaire de haies
soit 700 000 km de haies ont disparu
(8 500 km /an) !

A l'échelle régionale entre 2010 et 2019

les surfaces de haies ont diminué
de 7% (2 196 ha détruits en Grand Est
sur la dernière décennie) !

Zoom sur les pollinisateurs

La reproduction des plantes à fleurs se fait grâce à la pollinisation : le pollen, produit par les organes mâles des fleurs, les étamines, est transporté vers les organes femelles d'une autre fleur, les pistils ; ce qui permet la fécondation. Les insectes sont les principaux agents pollinisateurs, en aspirant le nectar d'une fleur, ils emportent avec eux, volontairement ou pas, son pollen qu'ils déposent sur les pistils des fleurs qu'ils visitent ensuite.

Quelle diversité !



Abeille sauvage

Les Hyménoptères,
près de 9 000 espèces
en France
métropolitaine :

Deux paires d'ailes
membraneuses, taille
de guêpe, yeux
bien écartés, antennes
longues et souvent
coudées (fourmis,
guêpes etc.).

Adultes majoritairement
en activité du printemps
à l'été car ils ont besoin
d'une certaine
température pour
pouvoir voler.



Syrphe

Les Diptères,
plus de 8 000 espèces
en France
métropolitaine :

Une paire d'ailes, des
yeux qui se touchent ou
presque sur le dessus
de la tête, des antennes
courtes (moustiques,
mouches, syrphes, etc.).



Papillon

**Les Lépidoptères
(papillons),**
près de 5 700 espèces
en France
métropolitaine dont 95
% qui sont des
papillons « de nuit » :

Deux paires d'ailes
recouvertes d'écailles.
Leurs chenilles
mangent les feuilles de
la plante sur laquelle
elles sont.



Cétoine dorée

Les Coléoptères,
plus de 10 000
espèces en France
métropolitaine :

Deux paires d'ailes, la
première est un étui
qui protège la seconde
(scarabées, coccinelles,
etc.).

Ils fréquentent plutôt
des fleurs « ouvertes »,
avec les pièces florales
bien accessibles car
leurs mandibules de
type broyeur ne
permettent pas d'aller
chercher le nectar en
profondeur.



Cette diversité chez les insectes pollinisateurs est primordiale. Selon leurs spécificités et leurs préférences, ils ne pollinisent pas les mêmes plantes. Certains sont généralistes et pollinisent beaucoup d'espèces, d'autres seulement un nombre restreint ; certains sont en activité toute l'année, d'autres seulement quelques semaines par an. Les communautés de pollinisateurs changent également en fonction de l'environnement/du milieu : en basse altitude elles sont dominées par les hyménoptères et en haute altitude par les diptères.

Un cycle de vie lié aux plantes

Les insectes pollinisateurs partagent un même cycle de vie, composé de plusieurs stades qui dépendent tous plus ou moins des ressources alimentaires et des abris que peuvent fournir les plantes à fleurs :

Nymphe

« Chrysalide » pour les papillons,
« pupe » pour les mouches.

Larve

Alors que les larves d'abeilles se nourrissent de nectar et de pollen, celles des autres espèces peuvent être herbivores, carnivores, parasitoïdes, ou détritivores.



Adulte

Les insectes pollinisateurs ont besoin de nectar, sucre indispensable qui leur fournit de l'énergie pour voler ; le pollen quant à lui, est une source de protéines, mais tous les insectes pollinisateurs n'en consomment pas.

Œuf

Les œufs peuvent être pondus dans le sol, le bois, une tige creuse, des feuilles mortes, des haies, sur les feuilles d'une plante.

Il y a 250 millions d'années, lorsque le 1er pollinisateur est apparu, le paysage était alors très différent : dominé par les fougères, conifères et cycas (plantes à cônes), les plantes à fleurs étaient quasiment absentes. Les pollinisateurs les plus performants sont ceux capables de voler mais cela nécessite beaucoup d'énergie. Les plantes à fleurs ont alors évolué et le nectar est apparu pour attirer et récompenser ces pollinisateurs, les couleurs se sont diversifiées et la

production de nectar a pu être associée à la production d'odeurs spécifiques. Parallèlement, les insectes pollinisateurs ont également évolué afin de pouvoir récolter plus facilement nectar et pollen. La fleur a ainsi permis aux plantes de s'adapter aux pollinisateurs et de cette coévolution est née la diversité de plantes que l'on connaît aujourd'hui et la domination des plantes à fleurs sur les plantes à cônes.

Des espèces très utiles mais menacées

Nous faisons aujourd'hui face à un déclin important de la biodiversité et notamment des insectes pollinisateurs qui ont diminué de 75 % en 3 décennies.

Ce déclin est d'origine multifactorielle : changement d'occupation des sols (destruction des habitats naturels et semi-naturels), pesticides, régression de certaines espèces végétales, développement de parasites, de maladies et espèces concurrentes (exotiques envahissantes), changement climatique, qui peuvent se cumuler.

Or les insectes pollinisateurs :

- Sont indispensables à la reproduction de 90 % des plantes à fleurs
- Sont à la base de nombreuses chaînes alimentaires
- Contribuent à recycler les matières organiques (bois, feuilles, fèces...)
- Sont garants de notre alimentation : 75 % des plantes que l'on consomme nécessitent une pollinisation animale



Le saviez-vous ?

La pollinisation par les insectes produit des fruits de meilleure qualité !

- Les pommes bien formées sont issues de fleurs dont tous les ovules ont été fécondés et donc bien pollinisés, elles présentent un taux de sucre plus élevé et ont donc meilleur goût
- Les fraises pollinisées par les insectes se conservent plus longtemps en comparaison des fraises issues d'autopollinisation
- Les amandes présentent davantage d'acide gras
- Le fenouil produit de l'huile essentielle plus concentrée !

Que peut-on faire ?

La préservation de la diversité des pollinisateurs sauvages et de leurs habitats apparaît donc essentielle et chacun peut y contribuer en adaptant ses pratiques.



Dans les jardins :

- Eviter d'utiliser des insecticides (même naturels)
- Laisser pousser les fleurs sauvages, le lierre et les ronces
- Planter/semer des plantes d'origine locale
- Tondre moins souvent / Augmenter la hauteur de tonte (plus de 10 cm)
- Préserver des zones d'herbes hautes (à faucher tardivement)
- Laisser les feuilles mortes au sol ou faire un tas dans un coin
- Agencer un tas de bûches et/ou de pierres
- Conserver des espaces de terre ou de sable nus



Dans les espaces agricoles :

- Cibler et réduire l'usage des insecticides et la prophylaxie au minimum
- Diversifier les cultures et diminuer la taille des ilots
- Retarder la fauche ou récolte (luzerne par exemple)
- Garder ou créer des bandes enherbées ou fleuries
- Préserver ou replanter des haies, arbres isolés ou en alignement (agroforesterie)



Dans les villes et villages :

- Stopper la bétonnisation
- Végétaliser avec des espèces locales
- Tondre et tailler moins souvent, pour laisser fleurir les plantes
- Préserver des zones d'herbes hautes (fauche tardive)
- Préférer la motofaucheuse (tondeuse et rotofil hachent les insectes)



Notre plan d'action en Argonne Ardennaise



L'opération de commande groupée « Ma Haie pour les Abeilles » s'inscrit dans un vaste programme de restauration et de valorisation de la Trame Verte et Bleue, coordonné par la Communauté de Communes, en partenariat avec le Regroupement des Naturalistes Ardennais, le Réseau Biodiversité pour les Abeilles, la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne.

Ce programme proposé dans le cadre de l'appel à projets Trame Verte et Bleue Grand Est prévoit une multitude d'actions sur 3 ans :

- Connaissance de la Trame Verte et Bleue : diagnostics et cartographie des haies, mares et prairies sur certains secteurs.
- Restauration de la Trame Verte et Bleue par des actions concrètes : travaux sur 3 cours d'eau, plantation de haies, semis de bandes fleuries, création/restauration de mares.
- Communication, sensibilisation et formation ...

Tout le monde peut participer !

Autour de chez soi, dans son jardin et encore davantage pour certaines catégories d'acteurs :



Agriculteurs-trices et associations foncières

Vous avez un projet de plantation de haie, d'agroforesterie, de jachère fleurie ou d'aménagement de mare ?

Communes et associations

Vous envisagez une plantation de haie, arbres d'alignement ou fruitiers, l'aménagement d'une mare ou d'une prairie fleurie ?



CONTACTEZ-NOUS !

Un **diagnostic gratuit** de la Trame Verte et Bleue et des insectes pollinisateurs sera réalisé à l'échelle de votre parcellaire par nos partenaires associatifs et vous bénéficierez également d'un **accompagnement technique et financier pour les travaux** (prise en charge possible de la main d'œuvre pour la plantation de haies dans certains secteurs).

Établissements scolaires

- Vous souhaitez aménager la cour de l'établissement pour accueillir davantage de biodiversité, améliorer le cadre paysager et le confort thermique en extérieur ? **Nous pouvons vous aider à construire votre projet d'aménagement pédagogique** (haies, arbres, hôtel à insecte géant, désimperméabilisation...).
- Pour les primaires et maternelles : la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois, en partenariat avec la Communauté de Communes, propose un programme d'animations gratuites sur le thème de la haie et des insectes pollinisateurs, conçu en lien avec les programmes scolaires. Animations en classe et en extérieur :
 - Année scolaire 2023-2024 : classes de cycle 3 (CM1, CM2)
 - Année scolaire 2024-2025 : classes de cycle 2 (CP, CE1, CE2)
 - Année scolaire 2025-2026 : classes de cycle 1 (maternelles)



Formations et animations pour adultes et professionnels

Notre programme prévoit aussi des formations sur des thèmes variés : techniques de plantation, d'arbres fruitiers ou de haies, taille ou greffage, semis de bandes fleuries, insectes pollinisateurs...

Formations gratuites, sur inscription obligatoire auprès de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (nombre de participants à chaque séance limité à 25 personnes pour garantir de bonnes conditions pédagogiques). Lieu de rendez-vous communiqué lors de l'inscription.



Contact

Service Trame Verte et Bleue – Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

 **Valérie Genesseaux** : 03 51 50 70 06

 **Mona Garel-Yoh** : 03 51 25 22 45

 mahaie@argonne-ardennaise.fr

Prochaine formation :

Samedi 18 novembre 2023
« Plantation d'arbres fruitiers »

par les Croqueurs
de Pommes ardennais



Que mettre dans ma haie ?

1

Je réfléchis au type de plantation que je souhaite : haie libre fleurie ou haie taillée ? Basse ou Haute ? Arbre isolé ou alignement ?



Haie libre fleurie



Arbres alignés



Haie basse taillée

2

Je vérifie les distances disponibles sur mon terrain : _____ m

Je vérifie auprès de ma mairie si un règlement particulier existe dans ma commune.

Un peu de réglementation :

L'article 671 du Code civil dispose qu'en l'absence de règlements ou usages particuliers, les haies de plus de 2 mètres de haut doivent être plantées à minimum 2 mètres de la ligne de la propriété voisine, et à 50 cm de celle-ci pour les autres plantations.

Je pense à la croissance future des arbres et arbustes, aussi je respecte un espacement de :

- 80 cm à 1 m entre deux plants de haie
- 8 à 10 m entre deux arbres de haut-jet ou fruitiers

pour permettre un développement harmonieux de chaque plant. Je prévois également l'espace nécessaire au développement racinaire des plants : les racines occupent autant d'espace que les branches mais on ne peut pas les tailler. Je m'éloigne donc suffisamment des murs ou canalisations.

Bon de commande détachable

Détachez ce bon de commande
(pages 15, 16, 17 et 18) du livret pour pouvoir nous le retourner complété.

PLANTS POUR HAIES	Prix unitaire*	Quantité	Total TTC
Aubépine monogyne	0,38 €		€
Argousier	0,38 €		€
Bourdaïne	0,38 €		€
Camérisier des haies	0,38 €		€
Cerisier de Sainte-Lucie	0,38 €		€
Charme commun	0,38 €		€
Cornouiller mâle	0,38 €		€
Cornouiller sanguin	0,38 €		€
Eglantier	0,38 €		€
Epine-vinette	0,38 €		€
Erable champêtre	0,38 €		€
Fusain d'Europe	0,38 €		€
Genêt à balais	0,38 €		€
Hêtre	0,38 €		€
Nerprun purgatif	0,38 €		€
Noisetier	0,38 €		€
Orme champêtre	0,38 €		€
Prunellier	0,38 €		€
Saule blanc	0,38 €		€
Saule marsault	0,38 €		€
Saule pourpre	0,38 €		€
Saule des vanniers	0,38 €		€
Sorbier des oiseleurs	0,38 €		€
Sureau noir	0,38 €		€
Troène commun	0,38 €		€
Viorne lantane	0,38 €		€
Viorne obier	0,38 €		€
Sous-total A : Plants pour haies			€

ARBRES DE HAUT-JET	Prix unitaire*	Quantité	Total TTC
Alisier blanc	1,69 €		€
Alisier torminal	1,69 €		€
Aulne blanc	0,53 €		€
Aulne glutineux	0,53 €		€
Bouleau verruqueux	0,53 €		€
Charme commun	0,53 €		€
Châtaignier	0,53 €		€
Cormier	1,69 €		€
Chêne pédonculé	0,53 €		€
Chêne sessile	0,53 €		€
Erable champêtre	0,53 €		€
Erable plane	0,53 €		€
Erable sycomore	0,53 €		€
Hêtre	0,53 €		€
Merisier	0,53 €		€
Orme champêtre	0,53 €		€
Platane	0,53 €		€
Poirier sauvage	0,53 €		€
Pommier sauvage	0,53 €		€
Tilleul à grandes feuilles	0,53 €		€
Tilleul à petites feuilles	0,53 €		€
Sous-total B : Arbres de haut-jet			€

* Prix TTC. Les prix affichés pour les végétaux et accessoires de plantation tiennent compte de la réduction de 80 % (subventions Fonds Vert dans le cadre de l'appel à projet Trame Verte et Bleue Grand Est). Les abris pour la faune ne sont plus subventionnés.

Bon de commande détachable

PETITS FRUITIERS	Prix unitaire*	Qté	Total TTC
Cassissier Andega	0,74 €		€
Framboisier rouge Heritage	0,68 €		€
Groseilliers			
blanc à grappes Blanka	0,68 €		€
rouge à grappes Junifer	0,74 €		€
à maquereaux Captivator	0,95 €		€
Mûrier sans épines Navaho	0,68 €		€
Néflier	1,27 €		€
Noisetier Merveille de Bollwiller	1,69 €		€
Sous-total C : Petits fruitiers			€



FRUITIERS	Prix unitaire*	Qté	Total TTC
Abricotiers			
Pêche de Nancy	7,81 €		€
Polonais	7,81 €		€
Cerisiers			
Bigarreau Blanc de Champagne	7,81 €		€
Bigarreau Tardif de Vignola	7,81 €		€
Cœur de pigeon	7,81 €		€
Griotte	7,81 €		€
Kiwis (2 plants = 1 fruitier)			
Plant femelle Hayward	3,06 €		€
Plant mâle Atlas	3,06 €		€
Noyer greffé Franquette	5,80 €		€
Pêchers			
Pêche de vigne	7,28 €		€
Reine des vergers	7,28 €		€
Poiriers			
Conférence	7,81 €		€
Fondante Thirriot	7,81 €		€
Le Lectier	7,81 €		€
Pommiers			
Belle fleur d'Argonne	7,81 €		€
Calville rouge d'hiver	7,81 €		€
Rambour d'été	7,81 €		€
Réau croquet	7,81 €		€
Pruniers			
Béjonnières	7,81 €		€
Damas	7,81 €		€
Mirabelle de Metz	7,81 €		€
Mirabelle de Nancy	7,81 €		€
Quetsche de Villers	7,81 €		€
Reine Claude dorée	7,81 €		€
Sous-total D : Fruitiers			€

Bon de commande détachable

↑ Dégrafer ici ↑

ACCESSOIRES	Prix unitaire*	Qté	Total TTC
Tuteurs en acacia			
H 75 cm / section 22x22 mm	0,17 €		€
H 150 cm / section 22x22 mm	0,26 €		€
Tuteurs en bambou			
H 90 cm	0,10 €		€
H 150 cm	0,19 €		€
Collier de tuteurage			
Toltex Elastos 45	0,60 €		€
Gaines en plastique			
Rongeurs - H60 cm / D20 cm	0,17 €		€
Chevreuil - H120 cm / D 14 cm	0,24 €		€
Gaines en bambou			
H 120 cm	1,32 €		€
Paillages carré			
de chanvre - 0,76 x 0,76 m	0,60 €		€
de jute - 0,73 x 0,73 m	0,48 €		€
Paillages écologiques en rouleaux			
	Prix au m*	Mètres	Total
Hortaflex 200 g/m ² / Larg 1 m / RI 5 m	0,59 €		€
Jute 1 200 g/m ² / Larg 1,10 m / RI 25 m	0,53 €		€
Chanvre 450 g/m ² / Larg 1,20 m / RI 100 m	0,70 €		€
Sous-total E : Accessoires			€

↑ Dégrafer ici ↑

ABRIS POUR LA FAUNE (1 maximum au choix)	Prix unitaire*	Qté	Prix TTC
Hôtels à insectes			
CUBees 3	34,00 €		€
H8	80,00 €		€
Abri pédagogique abeilles solitaires	32,90 €		€
Nichoir à balcon	34,00 €		€
Gîte à chauve-souris	28,50 €		€
Sous-total F : Abris pour la faune			€

Certains articles sont produits en quantités limitées. S'ils ne sont plus disponibles, nous vous proposerons, dans la mesure du possible, une alternative (les commandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée des bons accompagnés du paiement).



Collier de tuteurage
Toltex Elastos 45



Gaines en plastique
Rongeurs / Chevreuil

Gaine en bambou



Paillage carré



Paillage écologique en rouleau
Hortaflex

Paillage écologique en rouleau
Chanvre



Tuteurs en bambou



Bon de commande détachable

MONTANT TOTAL DE MA COMMANDE :

J'additionne le montant des sous-totaux A + B + C + D + E + F = _ _ _ _ , _ _ €

Enregistrement des commandes et paiement : du 2 au 20 octobre 2023

au siège de la Communauté de Communes 44-46 rue du Chemin Salé 08400 VOUZIERES

Dépôt du lundi au vendredi 8h45-12 h et 13h30-16h30 ou envoi par courrier (attention aux délais postaux !)

Je règle par chèque à l'ordre du Trésor Public en espèces (sur place uniquement)

Nom _____ Prénom _____

Téléphone (obligatoire) _____ E-mail _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Si le lieu de plantation / d'aménagement est différent, merci de l'indiquer ici : _____

Je souhaite recevoir par email des informations sur l'opération « Ma Haie pour les abeilles »
(dates de formations, conseils...) : _____ @ _____

Je suis intéressé.e par les formations : plantation taille greffage

J'accepte de mettre mon terrain à disposition de la Communauté de Communes :

pour les formations pour les sorties scolaires

Je m'engage à :

Planter et/ou installer l'abri pour la faune sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise.

Entretenir les végétaux sur une durée minimale de 10 ans.

Prévenir la Communauté de Communes en cas de non reprise d'un ou plusieurs plants au printemps suivant l'achat (au plus tard en mai).

Ne pas appliquer de produits phytosanitaires.

Laisser libre accès à mon terrain, en cas de contrôle par un technicien de la Communauté de Communes (sur rendez-vous préalable).

Date :

Signature :

3

Je vérifie les caractéristiques du sol à l'endroit où je veux planter : sol sec, légèrement ou très humide ? sol sur roche très calcaire (craie), moyennement calcaire (argiles de décarbonatation) ou acide (rare sur le territoire, gaize d'Argonne) ? Certains arbres ne supportent pas le calcaire, d'autres l'humidité...

Et je repère dans le catalogue (p. 22) les espèces adaptées. Si besoin, je me renseigne auprès du service Trame Verte et Bleue de la Communauté de Communes.

4

Je mets de la diversité dans ma haie ou mon verger !

- **Pour la biodiversité** : je choisis des espèces variées qui fleurissent sur des périodes différentes afin de pouvoir étaler la floraison et accueillir les insectes pollinisateurs du début du printemps à la fin de l'automne. Je peux aussi alterner des espèces de haut-jet, des arbustes, des buissons bas pour offrir un abri et de la nourriture à différentes espèces (oiseaux, hérissons, carabes, amphibiens...).
- **Pour la santé de mes plantations** : avec le changement climatique de nouvelles maladies apparaissent et se propagent d'autant plus vite sur des rangées composées de la même espèce d'arbre ou arbuste. En variant les espèces j'augmente la résistance de mes plantations.
- **Pour le plaisir des yeux et des gourmands** : en choisissant des espèces ou variétés différentes, je bénéficie d'une floraison étalée et j'augmente mes chances de récolter des fruits dans quelques années !



Je prépare ma commande

1

Je reprends ce que j'ai repéré dans le catalogue, pages 22 à 30, (espèces ou variétés qui répondent à mes attentes) et je calcule les quantités dont j'ai besoin en respectant les distances de plantation.

Si besoin, je me renseigne auprès du service Trame Verte et Bleue par téléphone ou par mail ou bien je me rends à la permanence-conseil avec le pépiniériste le samedi 7 octobre 2023 à Vouziers.

2

Je remplis le bon de commande détachable au centre de cette brochure en respectant les limitations de commande.

Si mes besoins dépassent les limites de commande, je pourrai commander les années suivantes pour compléter mon projet ou acheter (sans subvention) les plants qu'il me manque directement auprès d'un pépiniériste si je suis pressé.e.

Combien d'arbres et accessoires* pouvez-vous commander ?

Commande 2023	Particuliers	Communes** Établissements scolaires Associations	Agriculteurs-trices** Associations foncières
Plants pour haies	5 à 30 plants dont : - 2 variétés minimum - 3 arbres de haut-jet maximum	10 à 100 plants dont : - 2 variétés minimum - 10 arbres de haut-jet maximum	30 à 300 plants dont : - 4 variétés minimum - 30 arbres de haut-jet maximum dont 10 plants maximum parmi Alisier blanc, Alisier torminal, Cormier
Petits fruitiers	5 maximum	6 maximum	0
Fruitiers	1 maximum (kiwis : 2 plants = 1 fruitier)	4 maximum (kiwis : 2 plants = 1 fruitier)	0
Abris pour la faune	1 maximum	1 maximum	1 maximum

* Le nombre d'accessoires (tuteurs, gaines, paillage...) doit être cohérent avec le nombre de plants commandés.

** Les projets des communes et agriculteurs doivent faire l'objet d'un diagnostic écologique préalable sur l'ensemble du parcellaire possédé ou exploité. Contactez nos services dès maintenant svp.





- 3** J'additionne tous les sous-totaux et j'obtiens la somme à payer. Je prépare mon paiement : **chèque à l'ordre du Trésor Public** (ou en espèces, uniquement sur place).
- 4** Je renseigne mes coordonnées, mes souhaits (lettre d'information, formations...). Je signe l'engagement sur l'honneur, puis je détache le bon de commande.
- 5** Je transmets le tout à la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise – 44-46 rue du Chemin Salé 08400 VOUZIERS - **entre le 2 et le 20 octobre 2023**, par courrier (attention aux délais postaux !) ou sur place du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h30-16h30.



Catalogue des plants : Haies

Plants en racines nues, hauteur 40/60 cm

Espèces	Type de sol	Floraison	Couleur des fleurs	Fruits	Intérêt pour la biodiversité	Spécificité(s)
Aubépine monogyne <i>Crataegus monogyna</i>	S à H Ac à B	Avril à juin		Septembre à octobre		Ne pas planter près de vergers (feu bactérien)
Argousier <i>Hippophae rhamnoides</i>	S à H Ac à B	Mars à mai		Août à septembre		Fixateur d'azote Pollen - Fruits comestibles
Bourdaïne <i>Frangula alnus</i>	H à HH Ac à B	Mars à mai		Août à septembre		mi-berge, haut de berge
Chèvrefeuille des haies <i>Lonicera xylosteum</i>	H Ac à B	Mai à juin		Été		- Nectarifère Fruits toxiques
Cerisier de Sainte-Lucie <i>Prunus mahaleb</i>	S N à B	Avril à mai		Juin à juillet		Réservé aux sols calcaires et secs
Charme commun <i>Carpinus betulus</i>	H N	Avril à mai		-		Feuillage marcescent Charmilles
Cornouiller mâle <i>Cornus mas</i>	S à H N à B	Mars		Septembre		Fruits comestibles
Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i>	S à H N à B	Mai à juin		Septembre à octobre		mi-berge haut de berge Fruits faiblement toxiques
Eglantier <i>Rosa canina</i>	S à H Ac à B	Mai à juillet		Octobre		- Fruits comestibles blets (églantines)
Epine-vinette <i>Berberis vulgaris</i>	S à H N à B	Avril à juin		Septembre		
Erable champêtre <i>Acer campestre</i>	S à H N à B	Mai		Septembre		Nectarifère - Pollinifère
Fusain d'Europe <i>Euonymus europaeus</i>	H à HH N à B	Avril à mai		Septembre à octobre		mi-berge Fruits toxiques
Genêt à balais <i>Cytisus scoparius</i>	H Ac à N	Avril à juillet		Août à septembre		Fixateur d'azote A éviter sur sols calcaires

Légende

Espèces : Plants labellisés Végétal Local

Type de sol :



Intérêt pour la biodiversité :

- Auxiliaires de culture
- Pollinisateurs
- Oiseaux

Spécificités :

- Espèce adaptée au bord de cours d'eau (ripsylve) ou plan d'eau
- Épineux
- Buisson



Espèces	Type de sol	Floraison	Couleur des fleurs	Fruits	Intérêt pour la biodiversité	Spécificité(s)
Hêtre <i>Fagus sylvatica</i>	H Ac à B	Avril à mai		Août à septembre		-
Nerprun purgatif <i>Rhamnus cathartica</i>	S à H N à B	Mai à juin		Septembre à octobre		Nectarifère
Noisetier <i>Corylus avellana</i>	H N à B	Janvier à mars		Septembre		haut de berge
Orme champêtre <i>Ulmus minor</i>	H à HH N à B	Mars à avril		-		haut de berge Nectarifère
Prunellier <i>Prunus spinosa</i>	S à H N à B	Mars		Octobre à novembre		
Saule blanc <i>Salix alba</i>	H à HH N à B	Avril à mai		-		Feuillage marcescent Charmilles
Saule marsault <i>Salix caprea</i>	S à HH Ac à B	Mars à avril		-		Fruits comestibles
Saule pourpre <i>Salix purpurea</i>	H à HH N	Mars à avril		-		bas de berge mi-berge
Saule des vanniers <i>Salix viminalis</i>	H à HH N	Avril à mai		-		bas de berge mi-berge
Sorbier des oiseleurs <i>Sorbus aucuparia</i>	S à H Ac à B	Mai à juin		Octobre		Fruits laxatifs
Sureau noir <i>Sambucus nigra</i>	H à HH N à B	Mai		Août		haut de berge Fruits comestibles cuits
Troène commun <i>Ligustrum vulgare</i>	S à H N à B	Mai à juin		Octobre		Feuillage semi-persistant Nectarifère (si non taillé) Fruits toxiques
Viorne lantane <i>Viburnum lantana</i>	S à HH N à B	Avril à juin		-		Pollinifère
Viorne obier <i>Viburnum opulus</i>	H à HH N à B	Mai à juin		De la fin de l'été à l'hiver		Fruits purgatifs et vomitifs



Espèces	Type de sol	Floraison	Couleur des fleurs	Fruits	Intérêt pour la biodiversité	Spécificité(s)
Erable champêtre <i>Acer campestre</i> 	S à H N à B	Mai		Septembre	 	Nectarifère Pollinifère
Erable plane <i>Acer platanoides</i>	S à H N à B	Avril à mai		-		Nectarifère
Erable sycomore <i>Acer pseudoplatanus</i>	H N à B	Mai		Septembre	 	 Toxique pour chevaux Nectarifère - Pollen
Hêtre <i>Fagus sylvatica</i>	H Ac à B	Avril à mai		Août à septembre		-
Merisier <i>Prunus avium</i>	H N à B	Mars à avril		Mai à juillet	  	Mellifère Fruits comestibles
Orme champêtre <i>Ulmus minor</i>	H à HH N à b	Mars à avril		-		 haut de berge Nectarifère
Platane <i>Platanus hispanica</i>	H à HH N à B	Avril à mai		Automne	  	-
Poirier sauvage <i>Pyrus pyraster</i>	S à H N à B	Avril à mai		Automne	 	Nectarifère Pollinifère
Pommier sauvage <i>Malus sylvestris</i> 	H Ac à B	Avril à mai		Automne	 	Nectarifère
Tilleul à grandes feuilles <i>Tilia platyphyllos</i>	S N à B	Avril à juin		Septembre	  	Nectarifère
Tilleul à petites feuilles <i>Tilia cordata</i>	S à H Ac à N	Juillet		-	  	Nectarifère

Catalogue des plants : Petits fruitiers

Plants en racines nues, hauteur 40/60 cm



PÉPINIÈRES DE QUATRE-CHAMPS

Espèces	Couleur des fruits	Couleur des fleurs	Récolte	Présentation
Cassissier <i>Andega</i>			Juillet à août	Autofertile. Belles grappes de grosses baies goûteuses, acidulées et savoureuses.
Framboisier rouge <i>Heritage</i>			Première récolte en juin sur les rameaux de l'année précédente, puis d'août à octobre	Fruits moyens, savoureux, à la chair ferme, sucrée et acidulée. Remontant.
Groseillier blanc <i>Blanka</i>			Juillet à août	Longues grappes de fruits doux, juteux et parfumés.
Groseillier rouge <i>Junifer</i>			Juin à juillet	Longues grappes de fruits rouges brillants et très parfumés.
Groseillier à maquereaux <i>Captivator</i>			Juillet	Variété précoce, sans épine. Fruits à la saveur acidulée.
Mûrier sans épines <i>Navaho</i>			Août à octobre	Autofertile. Remontant. Belles mûres allongées, fermes et savoureuses.
Néflier d'Allemagne			Octobre à novembre	Fruits de 3 à 5 cm, à consommer blets (après les premières gelées), en compote, gelée, ou avec du gibier.
Noisetier <i>Merveille de Bollwiller</i>			Septembre à octobre	Grosses noisettes rondes cordiformes à chair blanche, parfumée, sucrée et fraîche.

Catalogue des plants : Fruitiers

Plants en demi-tige, tronc de 1,20 m et de 6/8 cm de circonférence ; sauf mention contraire

Espèces	Présentation	Maturité
Abricotier Pêche de Nancy	Variété ancienne adaptée au climat du Nord de la France. Fruits gros, ovoïdes, oranges, piquetés de rouge côté soleil. Chair fine, sucrée, juteuse et parfumée.	Août
Abricotier Polonais	Résistant au froid. Fruits oblongs, de taille moyenne. Peau orange surimprimée de rouge, la base reste parfois verte, même à maturité. Chair fine, fondante, juteuse, parfumée et légèrement acidulée.	Juillet
Cerisier Bigarreau Blanc de Champagne	Fruits assez gros, attachés par deux ou trois. Peau jaune lavée de rose, brillante. Chair ferme, croquante, fine, très sucrée, très parfumée, acidulée.	Juillet
Cerisier Bigarreau Tardif de Vignola	Fruit cordiforme arrondi. Peau rouge à rouge foncé. Chair ferme, croquante, sucrée, à jus coloré, parfumée.	Mi-juillet
Cerisier Cœur de pigeon	Variété réputée depuis 1540 pour ses gros fruits jaunes se teintant de rouge, à chair jaune, ferme et sucrée.	Début-juillet
Cerisier Griotte	Fruits assez gros, généralement solitaires, quelquefois attachés par deux ou par trois. Peau fine, régulièrement teintée de rouge vif et de pourpre. Chair fine, transparente, jaune, assez sucrée, acidulée, à jus très abondant et assez coloré.	Mi-juillet
Kiwis (conteneur 1L) Pied Mâle Atlas Pied Femelle Hayward	Variété adaptée au nord de la Loire. Gros fruits sucrés et juteux, à chair verte. Il faut 1 pied mâle + 1 pied femelle pour avoir des fruits. (1 pied mâle peut polliniser plusieurs pieds femelles.)	Octobre
Noyer greffé (60/100 cm) Franquette	Variété productive, aussi appelée Noix de Grenoble. Gros fruit, de forme allongée, de bonne qualité gustative.	Octobre



Catalogue des plants : Fruitiers

Plants en demi-tige, tronc de 1,20 m et de 6/8 cm de circonférence ; sauf mention contraire

Espèces	Présentation	Maturité
Pêcher (scion de 2 m) Pêche de vigne	Résistant au froid. Fruit de petit calibre, à la peau duveteuse, chair blanche, rouge autour du noyau, juteuse, sucrée et légèrement acidulée.	Septembre
Pêcher (scion de 2 m) Reine des vergers	Variété ancienne, rustique, résistant à la cloque, recommandée au nord de la Loire. Gros fruits de couleur jaune et rouge pourpré, chair blanche, rouge autour du noyau, juteuse, légèrement sucrée, acidulée et parfumée	Août à septembre
Poirier Conférence	Variété autofertile, résistant bien à la tavelure. Fruit moyen de forme allongée, vert puis jaune teinté de fauve, chair fine et fondante.	Fin octobre
Poirier Fondante Thirriot (= Triomphe des Ardennes)	Variété ancienne productive et rustique résistant à la tavelure. Fruit arrondi, assez régulier. Peau rugueuse, jaune pâle ponctué de gris brun et granité de rouge côté soleil. Chair fine, juteuse et sucrée.	Octobre
Poirier Le Lectier	Fruit gros à très gros, allongé et ventru. Peau lisse, verdâtre puis jaunâtre, pointillée de roux, parfois vermillonnée côté soleil. Chair blanche, fine, fondante, très juteuse, assez sucrée, légèrement acidulée, agréablement parfumée.	Fin décembre
Pommier Belle fleur d'Argonne	Gros fruit asymétrique au pourtour irrégulier. Epiderme jaune foncé, lavé de rouge, parfois avec quelques stries plus sombres à l'insolation. Chair tendre, juteuse, très sucrée et parfumée.	Octobre à décembre
Pommier Calville rouge d'hiver (= Calville sanguinole)	Fruit assez gros, plus large que haut, un peu asymétrique, souvent pruiné. Peau à fond jaunâtre, lavée de rouge et marquée de stries. Chair jaune ocre, sucrée, acidulée, juteuse et savoureuse.	Octobre à fin décembre
Pommier Rambour d'été (= Rambour blanc, Charmant blanc)	Fruit volumineux, conique, ayant un côté moins développé que l'autre. Peau jaune, lavée et striée de rouge carmin à l'insolation. Chair jaunâtre, assez tendre, peu sucrée et agréablement acidulée.	Fin août, se prolonge parfois jusqu'en octobre
Pommier Réau croquet (Croquet des Ardennes)	Gros fruit sphérique aplati. Epiderme lisse, rouge carmin au soleil, granité et strié carmin côté ombre. Chair fine, tendre, juteuse, sucrée, acidulée et parfumée.	Janvier à mai





Espèces	Présentation	Maturité
Prunier Béjonnières	Variété ancienne résistante aux vers. Fruit de calibre moyen, arrondi, de couleur jaune d'or avec des tâches rouges. Chair mi-ferme, sucrée, très juteuse, relevée et parfumée.	Début à mi-août
Prunier Damas	Variété rustique. Fruit bleu-noir de petite taille à chair jaune verdâtre, molle, à croquer sur l'arbre. Difficile à dénoyer.	Fin juillet - début août
Prunier Mirabelle de Metz	Petit fruit globuleux à sillon prononcé. Peau fine, jaune d'or, pigmentée de rose. Chair fine, ferme, très sucrée, très parfumée et juteuse. Floraison en mars.	Août
Prunier Mirabelle de Nancy	Variété autofertile, plus grosse que celle de Metz. Fruit jaune orangé pigmenté de rose, chair juteuse et sucrée. Floraison en mars-avril.	Fin août
Prunier Quetsche de Villers	Très fertile. Très gros fruit ovoïde. Peau assez fine, ferme, violet foncé, très pruiné. Chair ferme, peu juteuse, sucrée.	Début septembre
Prunier Reine Claude dorée	Gros fruit jaune verdâtre, chair parfumée, sucrée, juteuse.	Août



Catalogue : Abris pour la faune

POUR LES INSECTES :



ReCréNature

Hôtel à insectes
« CUBees 3 »

Dimensions : 18x18 cm - H 18cm
Parois en bois douglas
Toit en ardoise (22x22cm)

Compartment pour abeilles solitaires, rempli d'une buchette percée, accompagnée de tiges creuses et tiges à moelle.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Abri pédagogique
pour abeilles solitaires

Dimensions : 11x16 cm - H18 cm

Toit inclinable et dessus en plexiglas pour observer les abeilles solitaires sans les déranger.
Plateaux en bois amovibles pour inspection ou nettoyage.



ReCréNature

Hôtel à insectes
« H8 »

Rectangle : 40 x 25 cm (prof. 14 cm)
Parois en bois douglas
Toit recouvert d'ardoises (prof. 22 cm)

Compartiments pour abeilles solitaires (buchette percées, tiges creuses, tiges à moelle) et compartiment pour chrysopes/coccinelles (foin et planchettes serrées)

POUR LES OISEAUX :



Nichoir à balcon

Dimensions 25 x 19 cm - H 28 cm
Parois en épicéa lasuré (noyer foncé)
Accessoires de fixation non fournis

Pour oiseaux cavernicoles. Fourni avec deux façades amovibles, une avec une entrée de 32 mm de diamètre (sitelle torchepot, mésange charbonnière...) et une avec une entrée de 28 mm de diamètre (mésange bleue, mésange huppée...).

POUR LES CHAUVES-SOURIS :



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Gîte à chauve-souris

Dimensions 12 x 20 cm - H 45 cm
Parois en pin douglas
Fabriqué en Savoie
Accessoires de fixation non fournis

Idéal pour la reproduction des chauves-souris, grâce à son ouverture adaptée et sa grille d'accroche.



© Kévin Georgin (ReNard)

Lors du retrait de votre commande, une fiche explicative vous sera remise. Vous y retrouverez des conseils pour l'installation de votre abri (période, lieu, techniques de fixation...)

Mémo



Vous avez envie de participer mais besoin de conseils ?

- Nos techniciennes sont à votre disposition pour vous aider à faire le meilleur choix en fonction de votre terrain et de vos objectifs :



Valérie Genesseaux
03 51 50 70 06



Mona Garel-Yoh
03 51 25 22 45



mahaie@argonne-ardennaise.fr

- Une Permanence-conseil aura lieu le **samedi 7 octobre 2023**, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au siège de la Communauté de Communes avec un spécialiste des Pépinières de Quatre-Champs.

Besoin de vous former ?

- Une formation à la plantation d'arbres fruitiers, animée par l'association Croqu'Ardenne, se tiendra le samedi **18 novembre 2023** de 14h30 à 16h30.
- D'autres formations seront organisées, pour en être informé cochez la case « Je souhaite recevoir par e-mail des informations sur l'opération » sur votre bon de commande ou envoyez-nous un message.

Les dates à retenir :

Prise de commande du 2 au 20 octobre 2023

Dépôt au siège de la Communauté de Communes
(entre 8h45 -12h et 13h30 -16h30) **ou envoi postal**
+ **chèque** au 44-46 rue du Chemin Salé 08400 VOUZIERES
(attention aux délais postaux)

Retrait des commandes Fin novembre / Début décembre 2023

Aux Pépinières de Quatre-Champs, 3 rue Charles Vincant
08400 QUATRE-CHAMPS. Un courrier et/ou un mail
vous seront envoyés deux semaines avant pour vous informer
des dates exactes et prendre rendez-vous
pour la récupération de votre commande.

A NOTER :

- La Communauté de Communes se réserve le droit de refuser les commandes qui ne respecteraient pas les conditions de participation et/ou les objectifs visés.
- L'opération sera renouvelée en 2024 et 2025, vous avez donc la possibilité d'étaler vos plantations sur 3 ans.



2023-2025

Plantation de haies

Abris pour la faune sauvage

Bandes fleuries

Mares

Formations

Jusqu'à 80% de subventions

Une opération pilotée par



En partenariat avec :



Contacts :

Valérie Genesseaux : 03 51 50 70 06

Mona Garel-Yoh : 03 51 25 22 45

mahaie@argonne-ardennaise.fr

Dans le cadre de l'appel à projet Trame Verte Bleue Grand Est, avec le soutien de :



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

